

CHAPITRE II

Quelques enjeux d'une théorie de l'argumentation à l'échelle du texte

Thierry HERMAN

Universités de Lausanne et Neuchâtel

Raphaël MICHELI

Université de Lausanne

L'argumentation pose un véritable défi méthodologique pour la linguistique textuelle dès lors que l'on dépasse la paire minimale de l'argument et de sa conclusion – ou, plus largement, le seuil de la séquence argumentative. On doit en effet affronter la complexité structurelle de l'argumentation *au sein* d'une complexité textuelle¹ avec laquelle elle fait corps. Défi d'identification d'abord : comment poser un jugement d'argumentativité sur un texte qui peut être pris dans une logique polémique ou passionnelle apte à perturber les chaînes d'arguments ? Défi de structuration ensuite : comment cartographier une structure argumentative qui peut être récursive, encapsuler un passage descriptif, se laisser aller à des digressions, être contrainte par des injonctions génériques ayant leur structuration propre ?

Ces difficultés, issues de deux ordres de structuration dont la logique et les modes d'expression diffèrent, illustrent à notre sens à quel point les études argumentatives peinent à penser le rapport de l'argumentation à la totalité textuelle, en privilégiant souvent des échelles bien plus locales, alors même que son bornage et sa structure *dépendent* largement de l'organisation du texte dans son ensemble. Notre réflexion vise dès lors à relever le défi méthodologique que représentent l'analyse et la représentation schématique de l'argumentation lorsqu'on tente de la saisir

¹ Voir « Penser un objet complexe », début de l'introduction de J.-M. Adam à ce volume.

non à l'échelle d'un enchaînement local d'énoncés, mais à l'échelle d'un texte pris dans sa globalité.

Dans un premier temps (section 1), nous procéderons à un rapide état de la recherche portant sur les *structures argumentatives*. Par « structures argumentatives », nous entendons, d'une part, des agencements d'énoncés de rang séquentiel : on verra que c'est là le domaine de prédilection de nombreux travaux, qui s'attachent à décrire l'argumentation comme une constellation d'énoncés – ou « cellule argumentative » (Plantin (ms : 426) – et à envisager la manière dont celle-ci peut se complexifier « à l'interne ». D'autre part, la question des « structures argumentatives » est aussi posée, plus rarement, *au-delà du rang séquentiel* : il s'agit alors de voir comment l'on peut délimiter une (ou plusieurs) séquence(s) au sein d'un ensemble textuel, et – surtout – comment ce(s) séquence(s) se lient les unes aux autres (« à l'externe », si l'on peut dire). Dans un second temps (sections 2, 3 et 4), nous ferons quelques propositions méthodologiques en vue d'une analyse de l'argumentation à l'échelle d'un texte pris dans sa globalité. Nous appuyant sur un exemple de texte journalistique, nous présenterons une analyse qui se situe successivement sur trois niveaux distincts et interdépendants². Le niveau « macroscopique » (section 2), tout d'abord, où l'on cherche à restituer un (ou plusieurs) raisonnement(s) qui forme(nt) l'ossature argumentative du texte considéré : ce niveau implique une forme de détachement par rapport au détail de la matérialité linguistique et textuelle. Le niveau « mésoscopique » (section 3), ensuite, où l'on tente de borner, au sein de l'ensemble textuel, un ou plusieurs mouvement(s) argumentatif(s) : il s'agit ici de s'interroger avec précision sur les modalités selon lesquelles la délimitation de tels mouvements peut être effectuée. On verra que l'analyse doit assigner des fonctions argumentatives à certains énoncés, statuer sur le traitement d'énoncés sans fonction argumentative apparente, examiner la manière dont un mouvement argumentatif se complexifie à l'interne, et voir comment il interagit avec son environnement textuel. Se posera, tout au long de cette analyse au niveau « méso », la question de savoir dans quelle mesure le bornage des mouvements argumentatifs peut se fonder sur certains facteurs de segmentation du texte (connecteurs et organisateurs, regroupement des énoncés en paragraphes, tout particulièrement). Enfin, le niveau

² Voir le parallèle avec les trois grands types de liages étudiés par Adam dans ce volume.

« microscopique » (section 4), où l'on approfondira l'analyse d'un paragraphe, *énoncé par énoncé*, en faisant émerger des phénomènes qui échappent au « radar » de l'analyse menée aux niveaux « macro » et « méso ».

1. La « cellule argumentative » et son insertion dans des structures complexes à l'échelle du texte

De façon générale, nos travaux tentent de développer une conception de l'argumentation qui fait de celle-ci un *mode spécifique de traitement du désaccord* à propos de la réponse qu'il convient d'apporter à une question donnée : les locuteurs s'attachent à *construire une position* en réponse à cette question, dans la mesure où (i) ils *justifient* leur réponse par un *travail textuel d'étayage* et où (ii) ils *situent* leur réponse vis-à-vis d'autres réponses possibles par un *travail interactionnel et dialogique de positionnement* (voir Jacquin et Micheli 2012, ainsi que Micheli 2012, pour un exposé détaillé) Cette conception, qui fait écho aux importants travaux d'Angenot (2008), de Doury (2003) et de Plantin (2005, 2010), implique que l'on mette l'accent sur deux dimensions majeures du fonctionnement de l'argumentation lors de l'analyse des données langagières. Premièrement, on décrit les processus d'étayage par lesquels les locuteurs tentent d'accréditer un énoncé-conclusion en le reliant, selon des modalités diverses, à un (ou plusieurs) énoncé(s)-argument(s). Deuxièmement, on décrit la manière dont les locuteurs situent leur position par rapport à d'autres positions (effectivement soutenues ou potentiellement soutenables). Ce travail de positionnement témoigne du fait que la relation entre un discours et un contre-discours est constitutive du registre argumentatif. Une telle relation peut être saisie sur un plan « interactionnel », lorsque le discours et le contre-discours sont *effectivement pris en charge par des locuteurs distincts L1, L2...* (les cas le plus évidents relèvent du « discours dialogué oral » – selon l'expression de Kerbrat-Orecchioni 1998 : 55 –, qui se caractérise par une alternance de locuteurs et par le fait que ceux-ci partagent un même « fil temporel »). Elle peut également être saisie sur un second plan « dialogique » : on s'intéresse alors aux formes, nombreuses et hétérogènes, qui permettent à un locuteur L1 d'inscrire au sein même du discours qu'il énonce un *autre discours*, présenté comme non identique au sien relativement à une question donnée.

Notre approche de l'argumentation engage ainsi à ce que l'on prenne la peine de *décrire la manière dont le désaccord autour d'une question est géré lorsqu'il se cristallise en des positions que les locuteurs soutiennent par des arguments et situent par rapport à celles d'autres locuteurs*. Sur le plan empirique, de tels postulats nous conduisent en général à travailler sur des corpus rassemblant plusieurs textes en fonction de leur genre, de leur thème ou de leur auteur³. Pour le présent chapitre, nous nous concentrons en revanche volontairement sur *un seul texte*. Cela tient à la nature des objectifs qui sont ici les nôtres : nous visons à mettre en lumière quelques-uns des problèmes méthodologiques qui se posent à l'analyse de l'argumentation lorsqu'elle se place à l'échelle du texte, entendu comme « unité de production verbale véhiculant un message linguistiquement organisé, tendant à produire sur son destinataire un effet de cohérence » (Bronckart 1997 : 137) et produite dans le cadre d'une genre de discours donné. Plus précisément, l'étude se focalise sur la première des deux dimensions qui, pour nous, sont constitutives de l'argumentation : le travail textuel d'étayage d'une position, qui se traduit – on va le voir dans un instant – par *une certaine manière d'agencer les énoncés*. Or une telle perspective a des implications certaines en ce qui concerne la « taille » du corpus et le « grain » de l'analyse : l'étude approfondie d'un exemple semble s'imposer à ce stade de la réflexion, dans la mesure où il s'agit d'entrer très concrètement dans le détail de ce que l'on peut appeler *la « mécanique » argumentative d'un texte*. Cela nous permettra d'affronter *en vraie grandeur* les défis que représente une analyse argumentative attentive à la question de la textualité.

Nous partons donc, dans le cadre de ce chapitre, d'une conception selon laquelle l'argumentation comporte – même si elle ne s'y réduit pas – une dimension textuelle d'étayage, au sens où elle ne va pas sans un *mode d'agencement spécifique des énoncés*, fondé sur une *relation d'étayage qui assigne minimalement à ces énoncés les statuts distincts et interdépendants d'« argument » et de « conclusion »*. On retrouve ici une définition classique de l'argumentation comme une forme de discours monologal, s'inscrivant dans la ligne du schéma de Toulmin « qui définit l'épisode argumentatif comme une constellation structurée d'énoncés »

³ Voir Herman 2009 (pour l'analyse d'un corpus d'allocutions du Général de Gaulle pendant la deuxième guerre mondiale) et Micheli 2010 (pour l'analyse d'un corpus de débats parlementaires relatifs à l'abolition de la peine de mort)

(Plantin ms. : 58). Autrement dit, dans une telle perspective, l'argumentation exige nécessairement une réflexion sur la dimension transphrastique des propositions, sur la nature des relations de cohésion/cohérence entre des énoncés ayant fonction d'argument(s) ou de conclusion, ainsi que sur l'insertion d'une séquence argumentative donnée au sein du texte. On comprend donc en quoi elle intéresse la linguistique textuelle. Et pourtant, on ne trouve que peu d'approches pensant la question de l'argumentation au-delà d'un mouvement ou d'un « épisode » argumentatif.

Dans la tradition lausannoise de la linguistique textuelle, la question de la structure de l'argumentation est surtout pensée à travers la modélisation d'un *type de séquence* : « Structure relationnelle préformatée [...] située entre la structuration phrastique et périodique des prépositions et celle, macro-textuelle, des plans de textes » (Adam 2011b : 23). Cette modélisation, qui tire parti du schéma de Toulmin (1958), a donné lieu à des travaux détaillés portant sur la logique « interne » de la séquence (voir Adam 2004 et 2011b : 129-155). Avec la séquence, on a une forme de syllogisme étendu à plusieurs composantes, mais qui reste limité à ce que Plantin appelle « une cellule argumentative » (ms. : 426). Ce qui a beaucoup moins été décrit, en revanche, ce sont les *modalités d'insertion d'une séquence argumentative dans une unité textuelle de rang supérieur*, quand bien même si la linguistique textuelle envisage diverses possibilités d'agencement pluri-séquentiel au sein d'un texte (séquences coordonnées (succession), alternées (montage en parallèle) ou insérées (enchâssement)⁴.

Si nous mettons ici en titre l'idée de « cellule argumentative », c'est que la désignation proposée par Plantin illustre bien l'idée de clôture d'un espace restreint. Or c'est là l'objet de notre questionnement : comment cette « cellule » se délimite-t-elle et s'organise-t-elle « à l'interne » ? Et surtout : comment se combine-t-elle avec des cellules voisines sur le plan cotextuel ? Avant de présenter notre approche du problème, qui s'articule autour de trois niveaux d'analyse de l'argumentation au sein du texte, nous ferons un rapide état des lieux des approches théoriques portant sur la (ou les) structure(s) de l'argumentation. Nous mettrons en évidence que les différentes conceptions des structures argumentatives peuvent, très schématiquement, être réparties en deux types d'approches : l'une se

⁴ Voir Adam (2011b : 55).

fonde sur un examen approfondi de la matérialité langagière (1.1.), l'autre propose, parfois explicitement, de se détacher de celle-ci (1.2.).

1.1. La structure attachée à la matérialité langagière

Si l'on considère l'usage lausannois de la séquence argumentative, on peut avoir l'impression que la matérialité des textes soumis à l'examen est de nature quasi intangible. Les analyses pratiquées dans cette approche paraissent en effet rétives aux reformulations et aux transformations des textes d'origine. En cherchant à interpréter les choix linguistiques d'un locuteur, on tend à identifier des séquences argumentatives dans les mots mêmes de celui-ci. Autrement dit, cette approche mettra moins en évidence la construction d'un raisonnement, au sens cognitif du terme, que d'une argumentation, de nature textuelle, telle qu'elle est livrée à l'allocutaire⁵.

Cet attachement à la matérialité n'est pas extrêmement simple à tenir pour diverses raisons, la première étant sans doute la complexité même de la structure textuelle exigeant de prendre en compte des plans de texte plus ou moins rigides, des possibilités de digression ou de redondance, des séquences inachevées ou ambiguës. Mais on peut aussi évoquer des problèmes d'enchaînement entre des séquences de même nature : une séquence argumentative au sein d'une autre plus globale, ou de nature différente (narrative, descriptive, etc.). Plusieurs questions restent alors en suspens : est-ce que deux séquences qui s'enchaînent forment une macro-séquence ? Comment se construit une séquence lorsque plusieurs arguments (et donc plusieurs lois de passage) aboutissent à la même conclusion ? Le modèle séquentiel pourrait présenter une linéarité de surface qui s'adapte avec difficulté à la complexité textuelle.

Cette attention à la matérialité langagière se retrouve, selon des modalités diverses, au sein de trois autres approches de l'argumentation. La première est proche de la première version de l'argumentation dans la langue (Anscombe et Ducrot 1983) ; ces auteurs ont mis en évidence des *phénomènes locaux d'enchaînement argumentatif* à partir de l'usage de certains connecteurs et ont inspiré bon nombre de linguistes, dont les approches interactionnistes de la conversation menées à Genève (cf. par

⁵ La distinction repose sur le postulat suivant exprimé par Plantin : « L'argumentation sur le plan discursif répond ainsi au raisonnement sur le plan cognitif (2005 : 7). Les analyses des exemples (17) et (24), développées au chapitre 1.2 par J.-M. Adam, illustrent clairement l'ancrage dans la matérialité langagière des énoncés, caractéristique de la première position.

exemple Moeschler 1985). Les connecteurs, envisagés comme des instructions de traitement argumentatif des énoncés, ont fait l'objet d'une littérature profuse, dont les liens avec l'argumentation sont certains, mais sont souvent posés en d'autres termes que nous le faisons ici (Ducrot s'opposant de plus en plus avec la vision « classique » de l'argumentation sur laquelle nous nous appuyons dans ce chapitre, cf. Ducrot 2004). De plus, les travaux sur les connecteurs s'intéressent relativement peu à la question des enchaînements au niveau de macro-unités comme le paragraphe et, *a fortiori*, le texte.

La deuxième approche qui se saisit de l'argumentation dans le sens « classique » du terme est celle inspirée de la logique naturelle de Jean-Blaise Grize. Nous pensons à un travail en particulier, mené par Apothéloz, Brandt et Miéville sur les organisations raisonnées (1998). Il s'agissait d'établir, à partir d'exemples authentiques, une typologie de modes d'étayage d'un point de vue exprimé. Mais cet intéressant travail n'a pas eu à notre connaissance l'écho qu'il aurait mérité et, s'il prévoit bien la récursivité des étayages jusqu'à des échelles plus globales, la visée typologique semble primer sur la question des structures.

Il existe enfin une série de travaux qui considèrent la structure textuelle dans son ensemble à partir des enchaînements d'énoncés avec des possibilités d'emboîtement. Il s'agit de travaux inspirés par la *Rhetorical Structure Theory* (Mann et Thompson (1986, 1988, 1992, 2001). En français, la *RST* est peu exploitée, à l'exception de Péry-Woodley (2000), mais commence à trouver un écho de plus en plus net, parfois critique, dans Rossari (2001), Cornish (2006, 2009), Kleiber et Vassiliadou (2009), Kleiber (2009), Vogeleer (2009). L'enjeu de ce type d'approche est de rendre compte et d'étiqueter les *relations de discours* entre énoncés (mais aussi entre groupes d'énoncés) pour, au final, établir la structure hiérarchique d'un texte dans son ensemble⁶. Mais ces travaux se heurtent, d'une part, à l'absence d'un modèle unanimement reconnu⁷. D'autre part, ils visent certes à décrire un texte, mais en rendant compte de toutes les relations de discours, celles appariées à l'argumentation parmi d'autres. L'enjeu n'est donc pas de rendre compte exclusivement de l'argumentation, qui est d'ailleurs rarement identifiée comme telle dans

⁶ Pour des exemples d'analyse, voir : <http://www.sfu.ca/rst/02analyses/published.html>.

⁷ On trouve une approche apparentée dans Renkema (2009) par exemple ou des développements du modèle de base dans Carlson et Marcu (2001).

les recherches de ce type ; cela implique, par exemple, que la description en surface des enchaînements d'énoncés fasse l'impasse sur la question de l'étaiyage par des prémisses implicites.

1.2. La structure détachée de la matérialité langagière

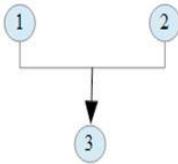
Plusieurs approches sont sensibles à la question de la structure de l'argumentation tout en se détachant, de manière plus moins forte, de la matérialité linguistique et textuelle. Ces approches ont souvent un regard portant moins sur la combinaison des unités entre elles qu'un regard divisant une totalité textuelle donnée en une (ou plusieurs) structure(s) argumentative(s). Autrement dit, il s'agit de voir à l'œuvre la construction d'un raisonnement complexe, de manière plus ou moins indépendante de la mise en texte dudit raisonnement.

À cet égard, on peut observer une approche herméneutique globale, menée par exemple par Danblon (2005), Nicolas (2010) ou de Jonge (2008). Ces auteurs utilisent aussi le schéma de Toulmin, mais en lui assignant une portée explicative globale. Ainsi, Emmanuelle Danblon rend-elle compte d'un discours intégral de Charles de Gaulle, prononcé le 30 mai 1968, au moyen de deux schémas toulminiens (2005 : 68-70) : « L'argumentation construite dans ce discours peut être *reformulée* par deux schémas toulminiens solidaires l'un de l'autre » (2005 : 69, nous soulignons). Cette idée de « reformulation » met en exergue une forme de détachement par rapport à la matérialité textuelle tout en faisant preuve de la portée heuristique du schéma de Toulmin à un niveau d'analyse macroscopique. Nous devons donc constater que le même outil toulminien peut être utilisé sur des échelles textuelles radicalement différentes sans que ces emplois respectifs ne soient contradictoires.

Une autre approche des structures de l'argumentation laisse plus de place à la complexité du raisonnement : il s'agit des travaux de logique informelle (Fisher 2001, Govier 1996, Walton 1996, Johnson & Blair 2006, Freeman 2011 par exemple) ou de pragma-dialectique (Snoeck Henkemans 1992, 1997, 2003). L'enjeu, dans ces travaux, est de cartographier la structure d'ensemble d'une argumentation au moyen d'une représentation schématique – le « diagramme argumentatif » :

An argument diagram is a set of points (nodes) used to represent propositions, the premises and conclusions in the argument, and a set of line (arrows) joining the points together to represent steps of inference. A typical argument diagram gives a map of the overall structure of an extended argument. (Walton 1996 : 79)

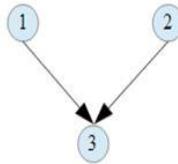
La démarche est souvent semblable à travers les différents travaux : il s'agit, dans un premier temps, d'identifier la conclusion principale d'un texte de nature argumentative (*main conclusion* ou *standpoint*), de relever les indicateurs d'arguments (connecteurs ou expressions introduisant des arguments) et les indicateurs de conclusion avant de *reconstruire* la structure globale. Ce faisant, la plupart des approches distinguent au moins trois types de structures argumentatives : 1) La structure *en série* ou *subordonnée*, dans laquelle la conclusion d'un premier mouvement argumentatif constitue un argument étayant une conclusion au sein d'un second mouvement argumentatif ; 2) La structure *liée* ou *coordonnée*, dans laquelle plusieurs arguments étayent une conclusion de façon interdépendante ; 3) la structure *convergente* ou *multiple*, dans laquelle plusieurs arguments étayent une conclusion indépendamment les uns des autres⁸. Ces différences sont illustrées par les schémas et les exemples suivants :



Argumentation liée

Exemple :

1. Je dois me rendre à Singapour demain
2. Seule la compagnie SingAir a encore des places disponibles pour Singapour demain.
3. Je vais acheter des billets SingAir



Argumentation convergente

Exemple :

1. Ce restaurant fait des plats minimalistes
2. Il est plus cher que la moyenne
3. N'y allons pas



Argumentation subordonnée

Exemple :

1. Je n'ai pas faim
2. Je fais l'impasse sur ce repas
3. Cela aura peut-être une influence sur l'atmosphère à table

⁸ L'origine de ces structures est attribuée par plusieurs travaux au livre *Thinking Straight* de Monroe C. Beardsley (1950) dont la typologie a été reprise et affinée par le manuel de Stephen Thomas, *Practical Reasoning in Natural Language* (1986, 1^{ère} éd. 1973). Aucun des deux ouvrages n'a suscité d'échos à notre connaissance dans la littérature francophone sur l'argumentation.

La plupart des auteurs insistent sur l'idée que ces schémas peuvent être combinés entre eux pour décrire l'ensemble du raisonnement d'un texte, mais on ne trouve pas beaucoup d'exemples portant sur des totalités textuelles, ni beaucoup plus d'exemples sur des textes authentiques. Cette combinaison de structures se présente le plus souvent comme un assemblage des trois structures élémentaires. Mais les précisions sur les *modalités de cette combinaison* sont rares et la question de la complexité argumentative n'est guère abordée de front.

La démarche implique dans tous les cas une « transposition » du texte dans une structure argumentative présentant des prémisses et des conclusions. Dans un manuel inspiré de la logique informelle, Michel Dufour met en évidence que le travail de reconstruction conduit à « prudemment » négliger certains aspects : les « fragments non propositionnels », les « énoncés redondants » et « certains énoncés modaux », ainsi que des « séquences discursives non argumentatives » (2008 : 85 ; 93-94). Ce faisant, il est conscient de la perte d'observables qui seront pourtant essentiels d'un point de vue d'analyse de discours : « certains éléments, bien que non cruciaux pour la logique de l'argument lui-même, peuvent néanmoins témoigner de l'effort rhétorique du proposant, de son *ethos*, aspect souvent important pour une analyse fine de certains processus d'argumentation » (2008 : 93). Cela pose aussi la question de la place de l'analyste dans la reconstruction : il s'agit de prendre des décisions qui peuvent donner lieu à des interprétations fort différentes. Dans un exemple de texte argumentatif sur la question de l'affichage sexiste, une ancienne politicienne suisse avait par exemple affirmé : « (1) Elles [Ces affiches] n'ont rien de dégradant pour les femmes et (2) je trouve même que certaines d'entre elles sont magnifiques. (3) Quoi de plus naturel qu'une jeune fille sur une plage en maillot de bain ! ». A-t-on affaire à une argumentation divergente, dans laquelle l'argument (3) justifie à la fois (1) et (2) ? Ou devrions-nous plutôt dire que (3) est un argument pour (1) qui « passe au-dessus » de (2) ? L'absence de connecteur et de relation sémantique claire entre « naturel » et « magnifique » conduit à douter de la continuité textuelle selon laquelle (3) devrait justifier ce qui précède. Comment être sûr de rendre justice à l'argumentation en la transposant dans un schéma de structure de raisonnement ?

1.3. Bilan

Ce rapide aperçu des diverses manières d'envisager l'argumentation comme une structure met au jour deux séries d'observations :

1) L'examen de la structure de l'argumentation peut porter soit sur la matérialité langagière même, soit sur le raisonnement tel qu'il est manifesté dans un discours ; mais, en ce qui concerne l'examen de la matérialité langagière, la complexité du texte constitue un obstacle au-delà de la séquence, tandis que l'analyse du raisonnement dans le discours procède fatalement à une forme de dématérialisation du texte, qui n'est pas sans perte de substance.

2) Lorsque la matérialité langagière est prise en compte, il manque souvent un regard descendant sur le texte. Les approches mentionnées proposent en effet essentiellement des combinaisons d'unités de bas niveau et peu (ou pas) de fragmentation de l'unité communicative de rang supérieur que constitue le texte. En particulier, la question de la *dispositio* rhétorique d'un texte n'est pas observée, de même que l'unité de construction de sens qu'est le paragraphe à l'écrit⁹.

Devant ces deux types de problèmes, il nous semble qu'un premier essai de réponse consiste à *distinguer un nombre limité de niveaux d'analyse*, pour tenter de rendre compte de la complexité de tout texte à dominante argumentative : 1) niveau global de la totalité textuelle (« macro »), 2) niveau intermédiaire des combinaisons d'unités de rang séquentiel (« méso ») et, enfin, (3) niveau local des enchaînements d'énoncés (« micro »). Cette proposition méthodologique ne prétend bien sûr pas résoudre à elle seule les problèmes que pose la complexité textuelle à l'analyse de l'argumentation : elle peut cependant aider le chercheur à sérier ces problèmes afin de mieux s'en saisir et de mieux les articuler.

⁹ Alors que les analyses de discours du général de Gaulle développées par J.-M. Adam et Th. Herman 2000 et 2003 ainsi que Th. Herman 2009 ou l'analyse de l'épître dédicatoire des contes de Perrault dans Adam 2002 montrent l'importance de ces questions de structuration dans la « mécanique » argumentative.

2. L'analyse des raisonnements ou le niveau macroscopique

2.1. Le texte comme unité transactionnelle

Tout texte est un objet communicationnel présentant une totalité perçue comme auto-suffisante par son scripteur¹⁰. Cette totalité même convoque une forme de légitimité d'existence dont on peut imaginer que son destinataire est conscient, au point de pouvoir opérer une forme de balayage de cette unité pour en saisir les principaux enjeux et lignes de force. Or, en cela, il est souvent guidé par un certain nombre d'horizons d'attente qui constituent l'enjeu transactionnel du texte : « Ce processus est appelé *transaction* parce qu'il pose que, pour qu'un acte de communication soit valide, les deux partenaires doivent être en mesure de reconnaître le cadre d'intentionnalité dans lequel se produit celui-ci » (Charaudeau 1997 : 41). En effet, avant même que le lecteur saisisse une structure argumentative telle qu'elle se manifeste dans la linéarité textuelle, le texte émerge au sein d'un réseau d'« influences » discursives qui sont, entre autres, la généricité, la compositionnalité, l'intertextualité, la péritextualité.

Concrètement, avant même de lire un article d'opinion publié dans un journal suisse dit de qualité comme *Le Temps* – ce qui sera le cas de l'exemple que nous analyserons dans ces pages –, on peut s'attendre à un texte à dominante argumentative en raison du rubriquage et de la généricité et on peut s'attendre à une forme de *dispositio* rhétorique minimale contenant des faits (*narratio*) et des argumentations (et éventuellement, exorde et péroraison). Enfin, on peut supposer que ce texte en particulier s'inscrit en continuité avec d'autres textes portant sur le même sujet. Cette intertextualité n'est pas forcément sans influence sur l'organisation de l'argumentation du texte analysé : l'auteur peut en tout cas partir de l'idée que le lectorat est déjà capable de situer le propos et certaines argumentations livrées dans un discours autre. Du côté péritextuel, cet article aurait pu être annoncé en Une¹¹ et est précédé dans

¹⁰ Cette affirmation découle de la présence – parfois difficilement saisissable (voir les chapitres III, IV et V) de ce volume – de deux interruptions remarquables de la communication définissant, selon Weinrich, le texte.

¹¹ Nous avons travaillé sur une version du texte tirée d'une base de données de journaux suisses (www.smd.ch) et n'avons donc pas vérifié ce point ni l'aire scripturale (Peytard 1975) de la page dans lequel il s'inscrit, notre enjeu n'étant pas dans l'analyse de ce discours pour lui-même.

tous les cas d'un titre qui va donner une orientation générale de l'article en question, voire d'un *lead* (ou paragraphe d'attaque) qui résume les principaux points du texte. Tous ces indices discursifs plaident pour un texte à dominante argumentative qui va chercher à développer une thèse principale (ou un *standpoint*) – conformément aux exigences génériques¹² – tout en mettant en évidence que l'argumentation n'est probablement pas déployée de la majuscule initiale au point final, mais localisée dans une partie importante du texte.

À ce titre, il nous paraît tout à fait légitime d'imaginer que le texte présente une forme de *raisonnement global* qui résumerait les intentions argumentatives principales de son auteur ou serait susceptible d'être résumé ou reformulé sous une forme détachée de la matérialité textuelle, du type : « L'auteur plaide pour la conclusion X en en la défendant par les arguments x, y...etc. ». Ce processus d'écramage permet de faire ressortir les enjeux globaux d'un texte et son mode de raisonnement prioritaire. En ce sens, il a une utilité propre même si sa granularité d'analyse peut paraître grossière aux yeux de l'analyste des discours. Car la lecture linéaire ferait perdre de vue l'ensemble de la structure ; en particulier, ce serait faire comme si la question des paragraphes (sans même parler de la *dispositio*) était non pertinente.

2.2. Analyse d'un exemple

Pour illustrer notre approche par niveaux de l'analyse de l'argumentation, nous prendrons donc un exemple d'une tribune libre d'un astrophysicien, commentant la communication autour d'une « découverte » – on saura plus tard qu'il s'agit d'une erreur scientifique – de neutrinos se déplaçant plus vite que la lumière. À partir du 23 septembre 2011, plusieurs médias annoncent en effet de par le monde les résultats d'une expérience scientifique internationale chapeautée par le CNRS français montrant que des neutrinos – particules élémentaires de masse presque nulle et de charge électrique neutre – ont dépassé la vitesse de la lumière d'environ 6 km/heure. Ces particules auraient en effet parcouru les 730 kilomètres séparant en ligne droite la source du faisceau située au CERN à Genève et le détecteur du Gran Sasso en Italie en 60 milliardièmes de seconde de moins que ce qu'aurait accompli la lumière

¹² Notons que cette thèse principale est d'ailleurs très souvent – et sans surprise – une reformulation du titre...

sur une distance équivalente dans le vide. Si ce résultat avait été confirmé, toute la physique théorique aurait dû être révisée : le postulat d'Einstein affirmant que la vitesse de la lumière est une limite infranchissable serait tombé.

Cette tribune libre, genre de l'opinion confiée à des plumes externes au journal, a été publiée dans le quotidien suisse romand *Le Temps* cinq jours après l'annonce des scientifiques. Par mesure de commodité, nous l'avons segmentée en fonction des phrases typographiques.

(Titre) **Neutrinos, fable médiatique**

(Chapeau) Des particules circulant plus vite que la lumière: l'annonce pourrait bien avoir été prématurée

André Brahic *, *Le Temps*, 28 septembre 2011

§1. (1) L'annonce de neutrinos dépassant la vitesse de la lumière a déclenché un assourdissant bruit médiatique. (2) Les questions les plus folles ont été posées. (3) Einstein est-il dépassé? (4) Peut-on voyager dans le temps? (5) Existe-t-il des raccourcis temporels dans des dimensions ignorées? (6) On peut se demander si ce n'est pas l'information qui a été trop vite, et non les neutrinos.

§2. (7) Aucun énoncé scientifique n'est définitif. (8) La science ne repose pas sur des textes sacrés. (9) Quotidiennement, les chercheurs critiquent ce qui paraît établi, ce qui renforce souvent les théories connues. (10) Parfois, de nouveaux horizons s'ouvrent. (11) La théorie de la relativité d'Einstein prévoyait l'existence d'une vitesse limite atteinte seulement avec une masse nulle, ce qui est le cas des photons de lumière. (12) Les neutrinos de masse faible, mais non nulle, peuvent approcher cette limite, mais ne sont pas censés la dépasser.

§3. (13) En 1987, la lumière d'une supernova est arrivée sur Terre après un voyage de 168'000 années-lumière. (14) Les neutrinos émis par l'explosion de cette étoile sont arrivés exactement au moment prédit par la théorie. (15) En extrapolant les valeurs annoncées à Genève vendredi dernier, ils auraient dû atteindre la Terre quatre ans plus tôt!

§4. (16) Trouver des neutrinos plus rapides que la lumière signifierait qu'ils ont des propriétés insoupçonnées ou qu'une nouvelle théorie englobant les précédentes est à trouver. (17) En d'autres termes, Newton et Einstein ne sont pas morts!

§5. (18) Annoncer urbi et orbi un résultat scientifique aussi troublant doit être fait avec une extrême prudence après examen par des experts capables d'analyser les détails les plus fins. (19) Dans le cas présent, l'annonce publique a été faite avant la

publication, ce que beaucoup considèrent comme une faute déontologique. (20) Plusieurs scientifiques confirmés ont refusé de signer cette annonce. (21) Une expérience aussi complexe mérite plus d'analyses et ce résultat prématuré ne sera admis qu'après des expériences indépendantes ayant abouti aux mêmes conclusions.

§6. (22) Personne ne conteste la compétence de l'équipe ni sa franchise quand elle annonce son incompréhension. (23) Or on ne mesure pas la vitesse des neutrinos comme celle des coureurs avec un dossard dans le dos! (24) Les mesures des temps d'arrivée et de départ sont statistiques. (25) La précision est de l'ordre de 2 cm sur le trajet et de la nanoseconde (milliardième de seconde) sur le temps. (26) Il suffirait d'une petite imprécision pour que l'expérience ressemble à une course hippique avec handicap. (27) À l'arrivée, un cheval peut avoir mis le même temps qu'un autre tout en ayant parcouru une distance plus longue.

§7. (28) Une annonce trop hâtive entraîne d'inévitables incompréhensions. (29) Espérons qu'il ne s'agit pas d'un «budgeton» – une éventuelle découverte divulguée pour s'assurer des fonds de recherche ultérieurs – qui n'aurait convaincu que la ministre italienne de la Recherche: croyant que les neutrinos avaient emprunté un tunnel de 730 km de long (sic!), elle s'est félicitée de l'apport de l'Italie à sa construction. (30) En fait, les neutrinos traversent la matière sans difficulté. (31) Ces résultats auraient dû être communiqués, mais de manière plus prudente, après analyse des pairs et, comme pour les accidents aériens, en mentionnant le début d'une enquête. (32) Le public a été trop vite entraîné vers des aspects irrationnels.

§8. (33) En soulignant l'intérêt pour les notions de temps et d'espace, cet épisode a tout de même un côté positif – l'intérêt que tout le monde porte aux notions de temps, d'espace et à la science. (34) Elle devrait aussi servir de rappel: il faut faire preuve de prudence et d'enthousiasme! (35) La science est au cœur de notre vie: par exemple, la simple connaissance des lois de conservation en physique aurait évité l'actuelle crise financière. (36) Si les neutrinos nous permettent de nous ressaisir, ils ne méritent pas d'être punis pour leur excès de vitesse... ou de communication!

* Astrophysicien au CEA français.

Outre le rubriquage et le genre de discours qui indiquent une dominante argumentative du texte, le péritexte oriente clairement le déchiffrement du *standpoint* ou de la thèse principale: avec « fable médiatique » et « annonce prématurée » dans le titre et le chapeau, nous sommes avertis d'un *point de vue évaluatif* typique d'une opinion

(« prématurée ») – thèse qui s'avance avec la prudence de la double modalisation du verbe « pouvoir » et du conditionnel – et d'un point de vue sceptique sur le ramdam médiatique lié au bouleversement de la physique (« fable »). Notons que la polysémie de « fable » conduit à évoquer, d'une part, un genre de discours à partir duquel on pourrait tirer une morale – le récit de la médiatisation de cette découverte pouvant être compris comme une forme d'*exemplum* révélateur – et, d'autre part, l'idée plus polémique d'une affabulation (dont les médias peuvent être vus comme la source ou uniquement comme le vecteur).

À partir du chapeau de l'article, mais aussi à partir de certaines occurrences répétées dans le texte (*prématurée* (chapeau), *trop vite* (6), *résultat prématuré* (28), *trop hâtive* (28), *trop vite* (32) *excès de vitesse ou de communication* (36)), la thèse principale de l'article ne fait guère de doute. Elle se matérialise sous la forme suivante, si on devait la reconstruire : « Il est regrettable que les scientifiques aient annoncé trop vite les résultats de leurs observations ». Cette reconstruction de thèse illustre bien, par ricochet, qu'isoler une proposition énoncée dans le texte faisant office de thèse générale de l'article est particulièrement ardu : sauvegarder la matérialité textuelle à ce niveau d'analyse macro n'est pas toujours possible ou évident. On aurait pu imaginer que l'énoncé (6) incarne un candidat parfait pour une thèse. Mais autant l'énoncé (18) que (31) auraient pu y prétendre. La difficulté de trancher dans l'élection d'un énoncé au candidat de thèse principale (ou *main conclusion*, dans les traditions de la logique informelle) éclaire parfaitement un point que les approches classiques de l'argumentation esquivent assez régulièrement : on exprime souvent dans un texte des opinions à la fois différentes et similaires par de nombreux aspects – différence et recoupement, effets de circularité du texte, martèlement des points-clés répondent à des exigences liées à la situation de communication. On voit dès lors que le processus de reconstruction argumentative est nécessaire pour donner un aperçu d'ensemble, mais qu'il ne rend pas justice à la matérialité textuelle, aux éventuelles redondances et errements de l'argumentation. Au final, cette perspective méthodologique nous place devant un problème assez classique de carte et de territoire.

La thèse globale ici identifiée nécessite deux raisonnements présents dans le texte : (1) le premier vise à justifier le fait que l'annonce puisse être jugée trop rapide ; (2) le second vise à justifier le fait qu'une annonce trop rapide soit jugée regrettable et doit être évitée à l'avenir. À cet effet, on

peut tout à fait utiliser le modèle de Toulmin (1958) selon la forme suivante :

Raisonnement 1 :

- a. Argument* : il y a eu annonce d'un bouleversement scientifique avant publication des résultats
- b. Conclusion* : l'annonce est prématurée
- c. Garantie* : il est nécessaire, avant d'annoncer quoi que ce soit, de recouper les expériences de manière indépendante, ce qui suppose publication, et d'être très prudent
- d. Support* : les normes du champ scientifique

Raisonnement 2 :

- a. Argument* : Une annonce prématurée entraîne des conséquences négatives (des « incompréhensions », des « folles questions » et des « aspects irrationnels » chez le public)
- b. Conclusion* : Il faut éviter les annonces prématurées
- c. Garantie* : Une action qui entraîne des conséquences négatives doit être évitée
- d. Support* : les normes du raisonnement pratique

Ce processus de « résumé » ou de reformulation de l'argumentation dans des schémas généraux de raisonnement peut trouver sa légitimité, ne serait-ce que d'un point de vue didactique, dans un exercice d'identification du mouvement argumentatif majeur du texte. Si cette représentation globale au niveau macro a ses mérites, trois constatations doivent cependant être formulées :

1. On perd évidemment une énorme partie de substance textuelle – en particulier, on ne retrouve pas de trace des paragraphes 2 à 4, comme s'ils n'avaient aucun rôle argumentatif à jouer ;

2. Ce mode de représentation laisse penser que le raisonnement 1 est qualitativement et quantitativement équivalent au raisonnement 2 (ce qui n'est pas le cas) ;

3. Il est forcément réducteur d'affirmer que l'ensemble du texte se résume à un schéma toulminien fondé sur des principes éthiques de recherche scientifique (raisonnement 1) et d'une argumentation par les conséquences (raisonnement 2).

3. L'analyse des mouvements argumentatifs au sein du texte ou le niveau mésoscopique

3.1. Formulation des problèmes méthodologiques

Comme on vient de le voir, l'analyse menée au niveau « macro » pré-identifie deux « séquences » de raisonnement, et cela à un niveau que l'on pourrait dire davantage *cognitif* que proprement *linguistique* ou *textuel* (« séquence » n'est donc pas ici à prendre au sens de « structure [...] située entre la structuration phrastique et périodique des propositions et celle, macro-textuelle, des plans de textes »). Avec l'analyse au niveau « mésoscopique », il s'agit d'entrer davantage dans la matérialité du texte en s'interrogeant sur les modalités de sa *segmentation* et sur le choix des *critères* qui sont de nature à déterminer celle-ci. La question est, au fond, la suivante : selon quels critères peut-on délimiter, au sein de l'ensemble textuel, un (ou plusieurs) *mouvement(s) argumentatif(s)* ? L'opération de *segmentation* implique cruciallement que l'on repère l'*ouverture* et la *clôture* d'un mouvement argumentatif donné, que l'on puisse esquisser sa *logique* et sa *progression internes* en assignant à certains énoncés des *fonctions argumentatives élémentaires* et, enfin, que l'on statue sur sa possible *articulation* avec d'autres mouvements argumentatifs. En résumé, l'analyse au niveau « mésotextuel » nous semble fondamentalement avoir affaire avec le *bornage de mouvements argumentatifs au sein du texte* – bornage qui repose lui-même sur une série d'*indices* parfois fort hétérogènes.

Tâchons de rapidement identifier les principaux problèmes méthodologiques qui se présentent lors d'une analyse au niveau mésotextuel. Pour borner un mouvement argumentatif donné, il convient, on l'a dit, d'*assigner* à certaines unités textuelles¹³ une *fonction argumentative élémentaire*, cela sur la base d'une relation d'*étayage* (ou de *justification*) que l'on perçoit entre ces unités. Ainsi, il convient minimalement de reconnaître telle(s) unité(s) comme étant une *conclusion*, et telle(s) autre(s) comme étant un (ou des) *argument(s)* – *argument(s)* et *conclusion* étant reliés par une *inférence* (la « loi de passage », ou « garantie » dans le schéma de Toulmin), le plus souvent

¹³ À ce stade de la discussion, nous ne préjugeons pas encore du *rang précis* de telles unités, dites « textuelles » au sens très large de « entrant dans la constitution du texte ». Voir plus bas sur cette question.

implicite, mais parfois explicitement formulée. Cette opération d'« assignation de fonction argumentative » est constamment rappelée dans les manuels de logique informelle : « In the analysis of any argument expressed in a given passage of discourse, the first step is to locate the premises and the conclusion », résume Walton (1996 : 64). Elle s'avère bien sûr particulièrement complexe d'un point de vue d'analyse textuelle, pour quatre raisons majeures :

1) Se pose d'abord la question du **marquage des fonctions argumentatives élémentaires** : quels sont au juste les indices qui amènent à reconnaître une unité textuelle donnée comme étant un *argument*, une *loi de passage* ou une *conclusion* ? La recherche anglophone parle d'« argumentative indicators » : on évoque toujours en premier lieu l'importance des *connecteurs* (« alliés assez fiables [dans l'identification des arguments] » selon l'expression de Dufour 2008 : 83), mais l'on doit dans le même temps reconnaître leur fréquente absence dans les textes. Plantin (2010) a d'ailleurs récemment dénoncé l'importance– excessive, selon lui – que l'on accorde aux connecteurs dans la structuration des séquences argumentatives : il insiste sur d'autres marqueurs relevant de ce qu'il appelle le « lexique ordinaire de l'argumentation » (notamment des verbes comme « déduire », « induire », « conclure », etc.).

2) Si la question du marquage des fonctions argumentatives élémentaires n'est déjà pas simple, il faut lui ajouter celle de **l'apparente non-fonctionnalité argumentative de certaines unités textuelles**. Certaines unités du texte, en plus de n'être accompagnées d'aucun « indicateur argumentatif » tangible, ne semblent tout simplement pas exercer de fonction évidente sur le plan de l'argumentation. Dans ce genre de cas, les manuels d'analyse argumentative recommandent la *suppression de telles unités* lors d'une schématisation de l'argumentation à partir de données textuelles authentiques¹⁴. Or, comme on le verra, les choses sont passablement complexes, tout particulièrement dans une approche

¹⁴ Voir cette recommandation méthodologique de Govier : « A passage may contain an argument even though it also contains sentences that are not premises or conclusions in that argument. Strictly speaking, background information and material inserted just for added interest or for humor are not parts of the argument because they are neither premises nor conclusions. For example, a speaker or author may take some time to introduce the topic or to explain what the terms mean before offering an argument on an issue. [...]. Such expressions are not parts of an argument in the sense of being its premises or conclusion. They do not belong in the standardization » (1996 : 35).

attentive à la construction du texte : d'une part, la fonctionnalité argumentative d'un segment de texte est parfois très difficile à trancher ; d'autre part, ces segments que l'on juge « non argumentatifs » sont souvent intercalés dans le mouvement argumentatif lui-même, ce qui pose la question de leur agencement avec les énoncés environnants qui, eux, exercent une fonction argumentative incontestable. On ajoutera encore que les segments « non argumentatifs » occupent parfois (ce sera le cas dans notre exemple) une place importante – en termes *quantitatifs* – dans le volume textuel d'ensemble, ce qui pose la question de leur rôle dans un plan de texte, en tant que macro-structure textuelle génériquement réglée.

3) Se pose, ensuite, la double question de la **possible complexification interne d'un mouvement argumentatif, et de son articulation avec un éventuel autre mouvement argumentatif au sein de l'ensemble textuel**. On a vu que la triade [argument(s) – loi de passage – conclusion] peut se voir complexifiée dans le cas de structures *convergentes, liées et subordonnées*. Or il est parfois difficile de déterminer, tout particulièrement dans le cas de l'argumentation dite « subordonnée » (« subargument » chez Govier 1997 ; « internal argument » chez Blair et Johnson 2005), si l'on a affaire à *un* ou à *deux mouvements argumentatifs*.

4) Se pose enfin – et constamment ! – la question de la **correspondance entre, d'une part, le mouvement argumentatif d'ensemble et les fonctions argumentatives élémentaires qui s'y exercent et, d'autre part, les unités constitutives d'un texte, à différents paliers de complexité de celui-ci**. À quel rang d'unité un mouvement argumentatif, un *argument* et une *conclusion* correspondent-ils typiquement ? Les manuels d'analyse argumentative situés dans le champ de la logique informelle partent le plus souvent de l'idée que le mouvement argumentatif correspond typiquement à un *regroupement de propositions* (« collection of claims », voir Johnson et Blair 2006 : 298 ; « constellation of propositions », voir Van Eemeren et Grootendorst 2004 : 1) et que l'argument comme la conclusion correspondent¹⁵ quant à eux à des

¹⁵ Ou, à tout le moins, *devraient* correspondre : les manuels préconisent, lorsque ce n'est pas le cas, de reformuler. Ainsi les propositions subordonnées doivent être reformulées en propositions indépendantes si elles ont une fonction argumentative (Govier 1996 : 38 ; Dufour 2008 : 103) ; de même pour les énoncés interrogatifs, injonctifs et exclamatifs (« Premises and conclusions should be in the form of statements – not questions, commands or exclamations », Govier 1996 : 38).

propositions, tout à la fois au sens logique (expression d'un jugement pouvant être qualifié de vrai ou de faux) et grammatical (structure prédicative indépendante, de type assertif, mettant en rapport un sujet et un prédicat verbal). Or on verra que de telles « correspondances » sont loin d'être évidentes, et c'est là l'une des difficultés principales d'une analyse argumentative prenant en compte la matérialité textuelle.

3.2. Illustrations à partir du texte

Voyons à présent comment les problèmes méthodologiques identifiés se traduisent dans le texte que nous prenons comme exemple. Par commodité, nous suivrons l'ordre du texte.

Le paragraphe 1 semble exercer une fonction typique d'exorde. D'une part, il s'agit de formuler rapidement de quoi il va être question (1-5) : l'« annonce » du résultat d'une expérience scientifique portant sur la vitesse de déplacement de particules appelées les neutrinos, et surtout les *effets médiatiques* de cette annonce, les questions qu'elle a engendrées chez les journalistes et, par extension, chez le public. On cible ainsi l'objet *particulier* de l'argumentation, mais on l'inscrit également dans un débat plus général que le lecteur est susceptible de reconnaître derrière le cas des neutrinos : celui qui concerne les *modalités de communication des résultats scientifiques dans les médias et les effets produits sur le public*. On note l'inscription de la subjectivité énonciative avec les adjectifs « assourdissant » (1) et « folles » (2) : l'auteur prend déjà une certaine position sur les effets de l'annonce, jugés négativement. D'autre part, le paragraphe 1 semble voir une première assignation de fonction argumentative. L'énoncé (6) peut être lu comme la *thèse*, ou comme la *conclusion* qu'il va s'agir, dans un mouvement rétroactif, d'étayer par des arguments : on mentionnera le jugement de valeur explicitement porté *via* le groupe adjectival « trop vite », la modalisation « On peut se demander... », et la structure interro-négative indirecte qui oriente vers une réponse positive. On ajoutera – et c'est fondamental – que la fonction de conclusion que l'on est tenté d'assigner à (6) s'explique aussi par le fait qu'un énoncé très similaire est présent en position de haute visibilité, dans le chapeau de l'article (« l'annonce pourrait bien avoir été prématurée » – voir *supra*, section 2.2.).

On a donc, sur la base de cette analyse du paragraphe 1, une *attente d'étayage* de la thèse. Or, au niveau de la progression textuelle, cette attente n'est pas immédiatement satisfaite. Les trois paragraphes suivants (2, 3 et 4) peuvent difficilement se lire comme fournissant *directement* des

raisons venant justifier la conclusion selon laquelle « l'information a été trop vite » (6). On retrouve ici le problème des unités textuelles dont la fonctionnalité argumentative n'est pas évidente. Qu'est-ce qui se joue dans ces trois paragraphes ? Plusieurs hypothèses (non exclusives les unes des autres) peuvent être soutenues. (i) Ces paragraphes ont une fonction « narrative » – au sens rhétorique de la *narratio*, partie de la *dispositio* qui concerne l'établissement (ou le rappel) des faits sur lesquels va porter l'argumentation proprement dite. Il est vrai que les trois paragraphes en question donnent plusieurs informations sur : – le fonctionnement *général* de la recherche scientifique et des principes qui la régissent dans lequel on reconnaît une évocation du principe poppérien de la réfutabilité des hypothèses scientifiques : une hypothèse est toujours réfutable (« aucun énoncé scientifique n'est définitif »), mais elle est provisoirement tenue pour vraie tant qu'elle n'est pas réfutée (c'est-à-dire tant que les expériences réalisées « renforcent les théories connues »); – les connaissances actuellement stabilisées dans le champ scientifique concernant l'objet *particulier* du discours, les neutrinos (12); – les observations scientifiques passées concernant les neutrinos (13-15), et les implications scientifiques de l'expérience genevoise, si ses résultats venaient à être confirmés : (16) évoque des « propriétés insoupçonnées » et le besoin éventuel de trouver « une nouvelle théorie englobant les précédentes ». On pourrait donc dire que les paragraphes 2, 3 et 4 remplissent *uniquement* une fonction de type « narratif » et que l'argumentation va en quelques sorte reprendre (ou plutôt *effectivement commencer*) une fois ce mouvement narratif bouclé, c'est-à-dire au paragraphe 5. (ii) Mais il faut aussi s'interroger sur une possible *fonctionnalité argumentative* de ces trois paragraphes. Comme on le verra plus loin, le premier énoncé (18) du paragraphe 5 comporte une expression anaphorique (un « résultat scientifique *aussi troublant* » = « un résultat scientifique *aussi troublant que celui que je viens d'évoquer dans le cotexte antécédent* »), qui incite – rétroactivement – à considérer les paragraphes 2-4 comme remplissant une fonction d'étayage : ces paragraphes semblent étayer une proposition de type : « Le fait que des neutrinos puissent voyager plus vite que la lumière est un résultat troublant ». On voit donc déjà, avec l'exemple de ces paragraphes 2-4, la difficulté de passer d'une analyse « macro » (avec un schéma toulmien restituant un mouvement argumentatif relativement détaché de la matérialité textuelle) à une analyse « méso », prenant notamment en compte la progression du texte et sa segmentation en paragraphes.

Venons-en maintenant au paragraphe 5 qui, à la différence des paragraphes 2-4, apparaît *argumentatif* – même avant que l'on en fasse une analyse détaillée (voir plus loin l'analyse « micro ») : en le parcourant, on a l'impression diffuse que l'argumentation *progresses*, c'est-à-dire que la thèse selon laquelle l'annonce est « prématurée » se voit soumise à un processus d'étagage. Minimale, on peut dire à ce sujet que : – (18) constitue un énoncé déontique (« doit être ») de vérité générale, qui formule une règle concernant les modalités de communication médiatique des résultats scientifiques jugés « troublants » (« avec une extrême prudence ») et les conditions selon lesquelles une annonce est effectuée de manière « prudente » (« après examen par des experts capables d'analyser les détails les plus fins ») ; – (19) affirme que dans le cas particulier des neutrinos, cette règle n'a pas été respectée et que ces conditions n'ont pas été remplies. Sur la seule base de (18) et de (19), on peut conclure (et l'on revient à la thèse) que l'annonce peut être jugée « prématurée ». On retrouve ici le mouvement « macro » (raisonnement 1) esquissé plus haut (*supra*, 2.). Reste à déterminer plus précisément le fonctionnement argumentatif de la relative de (19), et des énoncés (20) et (21). On verra qu'ils sont extrêmement difficiles à analyser dans le cadre d'une analyse « micro », énoncé par énoncé (*infra*, 4.).

À ce stade, on a l'impression d'une forme de *bouclage d'un mouvement argumentatif*, qui correspond à la segmentation du texte en paragraphes : à la clôture du raisonnement 1 correspond la fin du paragraphe 5. Mais alors, *quid* du paragraphe 6 ? À quoi le raccrocher argumentativement et textuellement parlant ? Son statut apparaît relativement hybride. (i) Il semble d'abord pouvoir être raccroché à l'*amont* du texte : son premier énoncé (22) paraît désamorcer une *implication* des énoncés (19-21) du paragraphe précédent : on pourrait inférer, à partir du contenu de ces énoncés (annonce avant publication, « faute déontologique », « résultat prématuré ») que l'auteur adresse une critique « personnelle » à l'équipe de recherche : l'énoncé (22) désamorcer cette inférence. 2) Le lien entre (22) et le reste des énoncés du paragraphe 6 n'est pas clair non plus (malgré le connecteur « or » qui ouvre l'énoncé (23)). Les énoncés (23)-(27) insistent avec emphase (et par le biais d'une double analogie : mesure de la vitesse de « coureurs » et référence au « handicap » dans les concours hippiques) sur *la difficulté de mesurer la vitesse de particules comme les neutrinos*. On peut faire l'hypothèse que l'énoncé (23) enchaîne en fait sur un implicite déclenché par la circonstancielle de (22) (« quand elle [l'équipe] annonce son

incompréhension »). L'implicite, dans ce cas, établirait une corrélation de type : « Si une équipe annonce son incompréhension, alors le grand public va croire que cette équipe est soit insincère, soit incompétente ». L'auteur semble partir de l'idée que le grand public risque de céder à un tel implicite, et il prend soin non seulement de l'*écarter* (énoncé (22)), mais aussi, en aval, d'*étayer* cette mise à l'écart par une explication vulgarisée portant sur la complexité des mesures concernant des particules comme les neutrinos. Une telle hypothèse de lecture exige que l'on comprenne le « personne » de (22) comme « personne parmi les scientifiques ». Cela est de nature à mieux expliquer la fonctionnalité argumentative du paragraphe 6 à l'échelle du texte : on aurait donc un raisonnement *hiérarchiquement secondaire* – absent de l'analyse au niveau macro ! – dont le but est d'écarter une *inférence implicite*, dérivée du raisonnement 1, et qui conclut que l'équipe scientifique manque de « franchise » ou de « compétence ». L'intérêt d'une telle hypothèse est qu'elle met au jour différents « niveaux d'importance » des mouvements argumentatifs au sein d'un texte.

De manière générale (et au-delà de l'incertitude entourant respectivement les paragraphes 2-4 et le paragraphe 6), les paragraphes 1-6 manifestent donc un premier mouvement argumentatif consistant à étayer la thèse selon laquelle l'annonce de neutrinos voyageant plus vite que la lumière est « prématurée ». Le paragraphe 7 ouvre un second mouvement argumentatif qui concerne les *conséquences* d'une annonce « prématurée » hors du champ scientifique, c'est-à-dire sur le « public ». (28) et (32) insistent sur le caractère *négatif* des conséquences d'une annonce « prématurée » : « inévitable incompréhensions » (28), public « trop vite entraîné vers des aspects irrationnels » (32). À partir de ces conséquences négatives, (31) formule – *via* un raisonnement pratique – une conclusion *déontique* qui dit *ce qu'il faut faire ou ne pas faire* : une action qui produit des conséquences négatives doit être évitée (en l'occurrence, il faut éviter les « annonces trop hâtives » – cette conclusion concernant *ce qu'il ne faut pas faire* n'étant pas formulée de manière explicite, tant elle est évidente)...que faut-il faire, alors ? Il faut « communiquer, mais de manière plus prudente ». On remarque, au niveau de la linéarité textuelle, que les arguments à l'appui de la conclusion selon laquelle les résultats « auraient dû être communiqués, mais de manière plus prudente » sont disposés de part et d'autre de cette conclusion (l'un avant – (28) –, l'autre après – (32)). On remarque également que des énoncés s'intercalent dans ce mouvement sans y jouer

un rôle clair, sans y avoir une fonctionnalité évidente sur le plan argumentatif : c'est le cas des énoncés (29) et (30), mélange d'une critique de certaines pratiques dévoyant la recherche scientifique, d'ironie à l'endroit du faible niveau scientifique de certains responsables politique (la « ministre italienne de la Recherche ») et d'un apport supplémentaire d'information sur les propriétés des neutrinos. Par rapport à ce paragraphe, se pose à nouveau une question difficile pour l'analyste : que faut-il faire au juste de ces énoncés (ici 29 et 30) qui ne s'inscrivent pas de manière évidente dans le mouvement argumentatif, qui n'ont pas de *fonctionnalité argumentative* ? Les approches de type logique informelle recommandent la *deletion*, le fait d'« effacer » ces énoncés, de ne pas les inclure dans la représentation schématique de l'argumentation : nous pensons qu'ils peuvent être traités à un troisième niveau d'analyse, le niveau « micro » (*infra*, 4.).

L'ultime paragraphe 8 se laisse bien comprendre en termes de *dispositio* rhétorique – c'est une sorte de péroraison – ainsi qu'au niveau de la scène générique particulière à laquelle cet éditorial emprunte : la scène générique de la *fable* (cf. titre). L'auteur livre la « morale » de l'histoire, sous la forme d'un énoncé injonctif (« il faut faire preuve de prudence et d'enthousiasme », (34)) et d'un plaidoyer pour la science et pour sa diffusion.

4. L'analyse fine de la matérialité langagière ou le niveau microscopique

L'analyse des niveaux macroscopique et mésoscopique menée jusqu'ici a permis essentiellement de restituer des mouvements argumentatifs complexes en insistant, d'une part, sur l'ossature structurant l'essentiel des argumentations proposées (macro) et, d'autre part, sur des questions de bornage et de fonctionnalité d'unités allant de la proposition énoncée aux parties de la *dispositio* rhétorique, en passant par les paragraphes (mésos). Ce faisant, l'attention portée à la matérialité langagière s'est accrue, sans pour autant parvenir à faire sourdre tous les enjeux du déroulé argumentatif : l'orientation argumentative des énoncés, la dimension ironique de certains d'entre eux, les connotations livrées par certains choix lexicaux, les manifestations de l'*ethos* du scripteur, etc., peuvent aussi être considérés comme des indices fins de structuration d'un texte qui semblent passer au travers des mailles des niveaux macroscopiques et microscopiques.

En ce sens, l'objectif du niveau d'analyse microscopique de l'argumentation est de compléter les analyses précédentes en prenant en considération des structures argumentatives fines, souvent implicites, telles qu'elles peuvent être matérialisées à partir des indices textuels et linguistiques les plus ténus. Il s'agit d'observer des micro-séquences argumentatives possibles en respectant intégralement la matérialité langagière.

Nous allons illustrer l'analyse du niveau microtextuel par l'exemple du paragraphe 5, repris ci-après :

§5. (18) Annoncer urbi et orbi un résultat scientifique aussi troublant doit être fait avec une extrême prudence après examen par des experts capables d'analyser les détails les plus fins. (19) Dans le cas présent, l'annonce publique a été faite avant la publication, ce que beaucoup considèrent comme une faute déontologique. (20) Plusieurs scientifiques confirmés ont refusé de signer cette annonce. (21) Une expérience aussi complexe mérite plus d'analyses et ce résultat prématuré ne sera admis qu'après des expériences indépendantes ayant abouti aux mêmes conclusions.

L'énoncé (18) est intéressant pour plusieurs raisons, dont certaines ont déjà été exposées (*supra*, 3.2.). D'abord, la reprise anaphorique « un résultat scientifique aussi troublant » fait passer au titre de présupposé l'épithète « troublant » pour déplacer le problème non sur la réalité ou la scientificité des résultats eux-mêmes, mais sur la problématique de l'annonce. La reprise anaphorique indique que le caractère troublant des résultats est désormais étayé par les trois paragraphes qui précèdent. Ensuite, le locuteur met en place une échelle argumentative selon laquelle plus un résultat scientifique est troublant, plus la prudence dans l'annonce d'un tel résultat doit être grande. L'énoncé (18) se présente non comme une thèse personnelle, mais comme une valeur collective : le verbe « devoir » au présent de vérité générale renvoie à une règle éthique. Par comparaison, un énoncé au conditionnel passé (*aurait dû être fait*) aurait gardé une dimension spécifique au cas présent et aurait pu constituer une conclusion à une séquence toulminienne ; ici, l'analyse du temps verbal empêche cette lecture et on voit d'ailleurs, par le détachement à gauche du groupe prépositionnel « dans le cas présent » (19), un passage du général au particulier. D'un point de vue rhétorique, la force de l'annonce et ses ravages possibles est orientée argumentativement par l'importation d'une locution adverbiale issue de la liturgie catholique (« urbi et orbi »), qui constitue une forme d'hyperbole de l'annonce valable pour les

scientifiques (« urbi ») et l'univers (« orbi »). La présence même de cette locution fait entendre une prise de position désapprobatrice du locuteur qui se renforce par l'assertion d'un principe exprimé par une modalité déontique et appuyé par le caractère superlatif de « extrême » et « les plus fins ». Les deux compléments prépositionnels de l'énoncé (18) affichent une forme de redondance : « avec une extrême prudence » semble être explicité par la suite : « après examen... ». Le cumul de plusieurs indices linguistiques – redondances, hyperboles, emprunt au lexique sacré – atteste du caractère essentiel ou central de l'énoncé (18), tout en faisant entendre, par l'emprunt d'« urbi et orbi » au monde de la foi et de la croyance généralement opposé à celui de la science, que l'équipe de chercheurs a commis une faute contre un principe scientifique fondamental. Cette analyse, qui peut être confirmée par la suite du paragraphe, rend justice d'une certaine manière, à l'argumentation dans la langue dans la mesure où les choix lexicaux dessinent des positions argumentatives sans même qu'il n'y ait encore, à ce stade, d'enchaînement des énoncés.

L'enchaînement de (18) par (19) permet d'envisager une lecture enthymématique de cette relation : (18) constituerait la prémisse majeure, (19), la mineure (« dans le cas présent ») pour aboutir à une conclusion implicite :

- a. S'il y a eu examen des détails par des experts, alors l'annonce est acceptable
- b. Or l'annonce a eu lieu avant la publication des résultats (et donc avant l'examen par des experts)
- c. Donc annoncer avant publication est inacceptable

Mais on pourrait aussi montrer une micro-séquence argumentative de type toulminien pour le même exemple :

- *Argument* : il y a eu une annonce avant la publication des résultats
- *Loi de passage* : on doit procéder à un examen des détails les plus fins par des experts capables avant de publier
- *Support* : l'éthique scientifique
- *Conclusion* : cette annonce est une faute déontologique

Dans cette optique, la restriction, que beaucoup de scientifiques impliqués utiliseront, à savoir « comme les rumeurs se propageaient, il fallait annoncer avant publication » n'est pas évoquée par le locuteur de ce texte, de sorte que la séquence pourrait recevoir un qualificateur modal qui serait « presque certainement ». En revanche, la conclusion, laissée

implicite, acquiert une forme d'évidence par la relative de (19) (« ce que beaucoup considèrent comme une faute déontologique »). Le statut argumentatif de cette relative n'a en soi rien d'évident : on pourrait imaginer qu'il s'agit d'une apposition descriptive de l'information livrée par la phrase principale. Pourtant, elle encapsule d'une part une forme d'argumentation par le nombre (si beaucoup d'experts estiment que c'est une faute déontologique, c'est probablement une faute déontologique¹⁶) et utilise un registre de la faute qui correspond bien à l'idée d'une violation de la règle déontique exposée en (18). En ce sens, il est clair que la prudence n'est pas seulement une question de bon sens pour éviter toute précipitation, mais aussi un devoir moral pour tout scientifique qui se respecte, violé dans le cas présent.

Il faut relever, à ce stade de l'analyse, que la lecture argumentative que nous proposons de ces deux énoncés ne s'appuie sur aucun indice d'argumentation majeur : il n'y a pas de connecteur, l'idée de la faute déontologique est présente dans une relative descriptive, on ne trouve pas une opinion personnelle qui se présenterait comme une conclusion explicite à un raisonnement : seuls certains indices linguistiques plus ou moins ténus – le présent de vérité générale, le détachement à gauche de « dans le cas présent », la désapprobation marquée par l'usage ironique de « urbi et orbi » et le champ sémantique des règles morales et des fautes déontologiques – autorisent une reconstitution fine d'une séquence argumentative qui échappe partiellement au radar des niveaux macroscopique et mésoscopique.

À nouveau, sans autre indice de transition ou de connexion, (20) introduit un argument factuel qui confirme ou justifie l'idée d'une faute déontologique. Cette idée de justification ou de confirmation est directement dépendante de la nécessité de cohérence entre les propositions énoncées. La parataxe sans autre forme de connecteur semble exprimer le fait que l'enchaînement ait été jugé assez clair ou évident par le locuteur. De fait, si on devait insérer un connecteur devant (20), il ne fait que peu de doute à nos yeux qu'il s'agirait de « d'ailleurs ». Il s'agit d'un argument d'autorité typique, l'insistance offerte par l'épithète « confirmés » venant ajouter du poids à la donnée factuelle présentée par

¹⁶ Notons que le locuteur ne prend pas en charge ce point de vue et n'exclut pas formellement la possibilité qu'il ne s'agisse pas d'une faute en l'occurrence. Il sous-entend néanmoins que c'est le cas, et la logique argumentative que nous sommes en train de restituer montre que sa position n'est pas ambiguë à ce propos.

le locuteur. En ce sens, le refus exprimé en (20) semble justifier rétroactivement la relative de (19) qui est elle-même, selon notre analyse, une forme de conclusion au raisonnement présenté entre (18) et (19). En somme, (20) serait un nouvel argument pour la relative de (19) : selon les spécialistes des structures argumentatives complexes, il s'agirait d'une argumentation coordonnée – la première s'appuie sur une publication prématurée en regard des valeurs du champ scientifique, la seconde sur l'argument d'autorité du refus de signer par des spécialistes confirmés, qui montre aussi par contrecoup le respect des mêmes valeurs du champ. On voit donc que les deux faits mentionnés – annonce avant publication et examen, et refus de signer – se fondent sur le même support toulminien : le respect de l'éthique scientifique.

Le paragraphe aurait pu se clore là, sur le plan strictement argumentatif, mais l'énoncé (21) semble avoir une utilité moins argumentative que rhétorique en martelant ce qui a déjà été dit en (18). À y regarder de plus près toutefois, en annonçant qu'une expérience aussi complexe mérite plus d'analyses, le locuteur ne semble plus tant aborder l'annonce de la découverte que la *qualité* même de l'expérience et de ses résultats. Ce faisant, l'énoncé (21) paraît se dissocier de l'unité du paragraphe. De manière significative, la deuxième proposition énoncée de (21) a pour sujet « ce résultat prématuré » alors que, jusqu'ici, l'isotopie de la prématurité était rattachée non à l'expérience elle-même et à ses résultats, mais bien à l'annonce de ceux-ci.

Ce glissement – dont il est impossible de mesurer s'il est intentionnel – illustre bien à nos yeux à quel point tenter d'appliquer des schémas ou des séquences à des exemples réels peut être complexe. Le premier problème ici est l'absence de tout connecteur. On l'a vu plus haut, cela devrait impliquer de fait que le locuteur a estimé l'articulation logique de son propos comme suffisamment évidente pour se passer d'un connecteur. Ici, il paraît pourtant très difficile d'en insérer un. Sans doute, deuxième problème, parce que les exigences textuelles de clôture de paragraphe interfèrent dans la progression de l'argumentation. Ainsi, (21) semble reprendre en écho partiel (18) : « après examen par des experts » (18) et « après des expériences indépendantes » (21) étant proches. Cette reprise de l'idée-force du paragraphe autorise sans doute à le considérer comme clos, mais ce qui semble bouclé sur le plan d'écrit ne l'est que difficilement sur le plan argumentatif dans la mesure où (21) se fonde essentiellement sur les normes de vérification scientifique des expériences plutôt que des normes éthiques de communication des résultats. En ce sens, on voit bien

deux fronts se déployer : le premier porte sur l'annonce médiatique trop rapide qui contrevient pour beaucoup à l'éthique de la profession, le second, plus diffus dans ce paragraphe, met en cause les résultats mêmes de l'expérience qui demandent, selon un autre recueil de normes scientifiques, d'être corroborés par d'autres travaux. D'une certaine manière, l'échelle argumentative que l'on a fait émerger de (18) – plus le résultat est troublant, plus il faut être prudent lors de son annonce – convoque deux types de prudence : celle liée à l'annonce même de résultats et celle liée à la certitude de résultats « troublants ». Cette ouverture d'un deuxième front contre l'expérience elle-même pourrait être perçue comme une forme d'attaque à l'encontre des scientifiques responsables de cette expérience, attaque dont le locuteur semble prendre conscience en enchaînant au paragraphe suivant par une réfutation de la portée de celle-ci (voir *supra*, 3.).

Tout ceci nous paraît montrer que l'analyse microtextuel, au-delà des difficultés certaines qu'elle pose à l'analyste, d'autant que la clarté et la cohérence des propos d'un locuteur est parfois loin d'être évidente, est un complément indispensable à l'analyse de la structure de l'argumentation, au même titre que les niveaux macroscopique et mésoscopique. Au final, il nous semble en effet que *l'interaction entre les niveaux d'analyse et leur complexité propre* est une manière possible de mieux rendre justice à la complexité textuelle d'ensemble. Aussi dirions-nous que la séquence argumentative ou les schémas d'argumentation complexes ne peuvent pas fonctionner comme les uniques et nécessaires portes d'entrée de l'analyse de l'argumentation : ce serait prendre le risque de simplifier la matérialité textuelle ou de forcer le texte à passer par la moulinette d'un outil inadapté à certains besoins ou certaines circonstances¹⁷.

5. Conclusion et pistes à suivre

Cette contribution a cherché à poser quelques jalons pour l'étude du fonctionnement de l'argumentation à l'échelle du texte. On peut, pour conclure, esquisser quelques-uns des prolongements possibles de cette étude :

- Sur le plan *théorique* (tant de la linguistique textuelle que de la théorie de l'argumentation), le problème de la *distinction* et de

¹⁷ Comme le répète J.-M. Adam, en particulier 2011a : 203-229 et 2011b : 52-58.

l'interdépendance entre les niveaux d'analyse « macro », « méso » et « micro » textuels demanderait à être approfondi. C'est d'ailleurs un des enjeux du présent ouvrage.

- Sur le versant davantage appliqué de *la didactique de l'argumentation*, il conviendrait de voir en quoi la modélisation proposée ici peut être utile au développement des compétences des étudiants – que ce soit en termes de lecture ou de production de textes à dominante argumentative.

- Enfin, dans une optique *interdisciplinaire*, il serait intéressant de s'interroger sur les relations entre, d'une part, les trois niveaux que nous avons envisagés sous l'angle de l'analyse textuelle et, d'autre part, les pratiques de lectures effectives – qu'elles soient savantes ou ordinaires –, envisagées cette fois sous un angle cognitif.

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel 2002, « Textualité et polyphonie. Analyse textuelle d'une préface de Perrault », *Polyphonie- linguistique et littéraire* n° 5, Roskilde, Samfundslitteratur Roskilde, 39-84.
- 2004, « Une approche textuelle de l'argumentation : "schéma", séquence et phrase périodique », in DOURY Marianne & MOIRAND Sophie (éds.) *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 77-102.
- 2011a, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- 2011b, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- ADAM Jean-Michel & HERMAN Thierry 2000, « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin », *Semen* n°12, avec la collaboration de Thierry Herman, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 11-30.
- 2003, « Discours de combat et argumentation épideictique. De Gaulle, discours du 6 juin 1944 », avec la collaboration de Th. Herman, *Champs du signe* n°15, Toulouse, Editions Universitaires du Sud, 137-157.
- ANGENOT, Marc 2008, *Dialogues de sourds*, Paris, Mille et Une Nuits.
- ANSCOMBRE Jean-Claude & OSWALD DUCROT 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- APOTHÉLOZ Denis, Pierre-Yves BRANDT & Denis MIÉVILLE 1998, *Les organisations raisonnées*, Neuchâtel, Centre de Recherches Sémiologiques, n°60.
- ATAYAN Varham 2009 « Fonctions argumentatives secondaires dans l'argumentation textuelle », in ATAYAN Vahram & PIRAZZINI Daniela (éds.), *Argumentation : théorie – langue – discours*, Frankfurt, Peter Lang, 93-110.

- BEARDSLEY, Monroe C. 1975 [1950], *Thinking Straight*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall
- BRONCKART, Jean-Paul 1997, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- CARLSON Laura & MARCU Daniel 2001, *Discourse tagging reference manual*, www.isi.edu/~marcu/discourse/tagging-ref-manual.pdf.
- CHARAUDEAU Patrick 1997, *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan.
- CORNISH Francis 2006, « Relations de cohérence en discours. Critère de reconnaissance, caractérisation et articulation cohésion-cohérence », n°spécial de *CORELA* (revue en ligne), coordonné par D.Legallois : Organisation des textes et cohérence des discours, <http://corela.edel-univ-poitiers.fr/index.php?id=1456>.
- (dir.), 2009, *Relations de cohérence et fonctionnement des anaphores*, numéro thématique du *Journal of French Language Studies* vol. 19, n° 2.
- DANBLON Emmanuelle 2005, *La fonction persuasive*, Paris, Armand Colin.
- DOURY, Marianne 2003, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires : le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et société*, n° 105, 9-37.
- DUCROT Oswald 2004, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », in DOURY Marianne & MOIRAND Sophie (éds.), *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 17-35.
- DUFOUR Michel 2008, *Argumenter. Cours de logique informelle*, Paris, Armand Colin.
- FISHER Alec 2001, *Critical Thinking, An Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FREEMAN James B. 2011, *Argument Structure: Representation and Theory*, London, Springer.
- GAUTHIER Gilles 2011, « Le problème du repérage des arguments. Le cas de l'éditorial journalistique », in *Communication* [En ligne], Vol. 28/1 | 2011, URL : <http://communication.revues.org/index2042.html>
- GOVIER Trudy 1996, *A Practical Study of Argument*, Belmont, Wadsworth.
- HERMAN Thierry 2009, *Au fil des discours : la rhétorique de Charles de Gaulle (1940-1945)*, Limoges, Lambert-Lucas.
- 2011, « De l'exemple à l'exemplum : réflexions sur leur efficacité rhétorique », in *Dice*, 8/2, sous la dir. de Victor FERRY, Benoît SANS & Alice TOMA, 96-119.
- (ms.) « Either linked or convergent structures of argumentation? A false dilemma », colloque de l'ISSA 2010, (à paraître).
- JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël 2012, « Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage », in Frank NEVEU et al. (éds.), *Actes du 3^{ème} Congrès mondial de linguistique française*, [en ligne], <http://www.linguistiquefrancaise.org/>
- JOHNSON Ralph & BLAIR Anthony 2006, *Logical Self-Defense*, New York, International Debate Association.

- DE JONGE Emmanuel 2008, « Pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'analyse de corpus », in *Argumentation & Analyse du discours*, n°1, [en ligne], <http://aad.revues.org/251>
- KLEIBER Georges 2009, « Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation causale », in HRUBARU Florica (éd), *Relations de discours (II), Actes du XVe séminaire de didactique universitaire* (Constanta 2008), *Recherches ACLIF*, Cluj, Editora Echinox, 9-24.
- KLEIBER Georges & VASSILIADOU Hélène 2009, « Sur la Relation d'élaboration : des approches intuitives aux approches formelles », *Journal of French Language Studies* 19 : 2, 183-205.
- MANN William & THOMPSON Sandra 1986, « Rhetorical Structure Theory: description and construction of text structures », in *Information Sciences Institute*, RS-86-174, Nijmegen, 1-15.
- 1988, « Rhetorical Structure Theory: Toward a Functional Theory of Text Organization », in *Text* 8, 243-281.
- (éds) 1992, *Discourse Description: Diverse linguistic analyses of a fund-raising text*, Amsterdam, John Benjamins.
- 2001, « Deux perspectives sur la théorie de la structure rhétorique (RST) », in *Verbum*, Tome XXIII, 1, 9-30.
- MICHEL Raphaël 2010, *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Le Cerf, collection « Humanités ».
- 2012, « Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9, [en ligne], <http://aad.revues.org/1406>.
- MOESCHLER Jacques 1985, *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.
- NICOLAS Loïc 2010, « Rhétorique du complot : la persuasion à l'épreuve d'elle-même. Itinéraire d'une pensée fermée », in DANBLON Emmanuelle et NICOLAS Loïc (éds), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS éditions, 75-98.
- PÉRY-WOODLEY Marie-Pierre 2000, *Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Toulouse-le-Mirail.
- PEYTARD Jean (1975), « Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page de journal », in *Langue française* 28, 39-59.
- PLANTIN Christian, 1990, *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé.
- 1996, *L'argumentation*, Paris, Seuil, coll. « Mémo ».
- 2005, *L'argumentation*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- 2010, « Les instruments de structuration des séquences argumentatives », in *Verbum*, t. XXIII, 1, 31-53.
- (ms.), *Dictionnaire de l'argumentation*, à paraître ENS Lyon.
- RENKEMA Jan 2009, *The texture of discourse : towards an outline of connectivity theory*, Amsterdam, John Benjamins.

- ROSSARI Corinne 2001, « Les relations de discours : approches rhétoriques, approches pragmatiques et approches sémantiques », in *Verbum*, tome XXIII, 1, 59-72.
- SNOECK HENKEMANS Francisca 1992, *Analysing complex argumentation*, Amsterdam, SicSat.
- 1997, *Analysing complex argumentation: The reconstruction of multiple and coordinatively compound argumentation in a critical discussion*, Amsterdam, SicSat.
 - 2000, « State-of-the-art : The Structure of Argumentation », in *Argumentation. An international journal on reasoning* 14, 447-473.
 - 2001, « The structures of argumentation », in VAN EEMEREN Frans (ed), *Crucial concepts in argumentation theory*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
 - 2003, « Complex Argumentation in a Critical Discussion », in *Argumentation. An international journal on reasoning* 17, 405-419.
- THOMAS, Stephen 1986 [1973], *Practical Reasoning in Natural Language*, New York, Pearson.
- TOULMIN Stephen Edelson 1958 (1993, trad. fr.), *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF.
- VAN EEMEREN Frans & Rob GROOTENDORST 2004, *A Systematic Theory of Argumentation. The Pragma-Dialectical Approach*, Cambridge, CUP.
- VOGELEER Svetlana 2009, « La relation de justification dans le discours argumentatif délibératif », in *Relations de discours (II), Actes du XV^e séminaire de didactique universitaire* (Constanta 2008), *Recherches ACLIF*, Florica HRUBARU, F. (éd), Cluj, Editora Echinox, 9-24.
- WALTON Douglas 1996, *Argument Structure. A Pragmatic Theory*, Toronto, University of Toronto Press.